

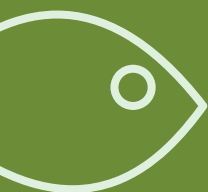


# Anney Lac Pêche

numéro

# 48

juin 2011



Bulletin d'information  
de l'association  
du lac d'Annecy  
pour la pêche  
et la protection  
du milieu aquatique



# Bulletin n° 48 de juin 2011

**A.L.P. ANNECY LAC PÊCHE**

Rédaction Générale :  
Christian GUIRAUDON

Publicité : Serge FABBRO

92, rue des Marquisats  
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 51 20 72

Fax : 04 50 51 22 17

E-mail : [info@annecy-la-peche.com](mailto:info@annecy-la-peche.com)

Site : [annecy-lac-peche.com](http://annecy-lac-peche.com)

Dépôt légal : ISSN 1258-9276

## Sommaire

Couverture : Sylvain Legendre et Gael Even vainqueurs Open Brochet 2010	1
Sommaire- Infos	2 et 3
Mot du Président	3 & 4
Open Brochet 2010	5 & 6
Open Brochet 2011	7
I-pilot - Rappel immatriculation des bateaux	8
Statistiques de pêche 2010 et carnets volontaires	9-10-11
Comment choisir sa barque - Petite annonce	12 & 13
La pêche au canin	14
Concours de la plus grosse prise	15
Recette : Féra au vin	16

*Prenez note !!*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011**  
**Dimanche 11 décembre 2011 à 9h**  
**au Complexe d'Animation de Sevrier**



LES BATEAUX MARCRAFT  
DESORMAIS DISPONIBLES  
EN FRANCE !

Contactez-nous pour plus d'informations

*Une révolution dans  
la pêche des Féras !*

Revendeur:

**MINN KOTA.**

**HUMMINBIRD**

**CANNON.**

Vous recherchez un  
moteur électrique I-Pilot ?  
Un échosondeur ?  
Contactez-nous !

**Marcraft**

FISHIX SARL

e-mail: [contact@marcraft.fr](mailto:contact@marcraft.fr)

Tél: 06 79 22 86 23



**i-Pilot**

Vous en avez assez  
de remonter des dizaines  
de mètres de bauge ?

Remplacer votre ancre habituelle  
par une simple télécommande !



# Le mot du Président

## « Quota pour quota »

**Vous avez sans doute constaté que ce début d'année fut pour le moins agité.** Pour l'association c'est une année difficile après une nouvelle perte de 10 % de cartes de pêche en bateau, il nous a fallu nous battre pour conserver un peu d'intérêt à notre loisir. Quand je dis nous battre c'est vraiment le terme car le moins qu'on puisse dire c'est que certains de nos interlocuteurs font preuve d'une absence totale d'impartialité et sont prêts à nous faire payer les déboires d'une pêche professionnelle qui ne vivrait peut-être même pas s'il n'y avait plus d'amateurs. La baisse de la pêche professionnelle dont nous sommes rendus responsables par certains scientifiques n'a certainement pas notre loisir comme raison. Si les poissons ne se prennent plus dans les filets de surface, ils continuent à se prendre dans les filets de bord. Il est plus facile d'accuser les amateurs de tout que de trouver les vraies raisons des problèmes des professionnels!

**Je vois bien dans les courriers que vous envoyez que certains d'entre vous ont fantasmé sur les aides que nous devrions avoir,** imaginant même que nos élus nous défendraient avec impartialité. Et bien c'est raté! Après avoir gobé, parce que cela les arrangeait, un rapport « secret » pseudo-scientifique INRA dans lequel le mensonge par omission est utilisé avec art et qui nous fait passer pour des massacreurs irresponsables et sans limites, ces mêmes élus ont validé le rapport n°2 des « experts internationaux » du même acabit que le rapport INRA. Il convient de noter que le rapport n°1 (des experts) ne nous a pas été communiqué et qu'il aurait évolué en version n°2 à la demande des commanditaires SILA et DDT pour des raisons différentes.

**Bel exemple d'impartialité de nos élus d'avoir accepté et payé avec de l'argent public un document INRA « secret » qui nous tape dessus** et dont un des co-auteurs est un pêcheur professionnel! Le plus fort c'est qu'il est resté secret pour les amateurs alors qu'il était diffusé au SILA, à la DDT, aux trois experts, au Conseil Scientifique Halieutique, aux pros et au Dauphiné!

**Il y a lieu quand même de reconnaître que les trois experts ont fait preuve d'honnêteté...** en déclarant que leurs propositions de gestion étaient basées sur une vision helvétique de la pêche de loisir! Je les cite: « *En Suisse la pêche de loisir n'existe pas sous la forme associative que l'on trouve en France, donc nous avons raisonné en experts suisses* »... Il y a lieu de citer aussi leurs deux postulats: « *La pêche de loisir n'a pas besoin de capturer des poissons pour se pratiquer* », « *Il ne peut y avoir de quota pour la pêche professionnelle car les cours du poisson peuvent baisser* »! Autrement expliqué, « si les cours baissent, il faut pêcher plus! »..., ce qui explique la négation complète de l'aspect économique et social de la pêche de loisir dans leur rapport. Ce qui est impardonnable c'est que les élus les aient suivis aveuglément cet avis volontairement incomplet sans y ajouter eux-mêmes notre impact social, économique et touristique qu'ils n'ignorent pas.

**Du coup, je comprends mieux pourquoi nous sommes à Annecy avec un lac différent des autres lacs Français.** N'est-il pas le lac qui a les quotas annuels de pêche à la ligne les plus bas de France! Normal, il est le seul à avoir un quota annuel pour la pêche à la ligne. N'est-il pas le seul lac où l'Arrêté Préfectoral permanent met en place des statistiques de pêche amateur truquées? Eh oui, comment les statistiques pourraient être autrement que fausses (pour les amateurs!), avec l'article 13-2 de l'Arrêté qui impose de cocher les poissons relâchés en no kill sur notre carnet obligatoire de capture! et de noter leur poids sans avoir pu les peser! A noter aussi qu'avec cet article, notre lac est bien le seul lac de France où il faut déclarer ce qu'on ne prend pas (les professionnels font-ils de même?!) Histoire de toujours se méfier des bandits de grand chemin capables de tout, nous sommes toujours les seuls pêcheurs de France qu'un Arrêté Préfectoral oblige à noter le poisson sur le carnet « avant toute reprise d'action de pêche »! Quel peut bien être l'intérêt d'un tel article? à part de semer la suspicion!

**Autre particularité du lac d'Annecy que personne ne nous envie, ce sont ces élus qui essaient de tuer notre loisir et font ce qu'ils peuvent pour qu'il ne se développe pas.** Alors que dans les autres départements et tout particulièrement chez les voisins, nos amis pêcheurs sont aidés, subventionnés, respectés voire protégés, nos élus « à nous » font tout le contraire. Je dois le dire, seule la ville d'Annecy nous aide! Et oui, nous avons le seul lac de France où les élus locaux s'occupent des quotas de pêche des pêcheurs amateurs, sans doute n'ont-ils rien de plus important à faire! En tout cas c'est la seule façon qu'ils ont de s'occuper de nous. On pourrait comprendre qu'ils s'intéressent à la faune piscicole comme indicateur de santé du lac, mais que diable ont-ils à faire avec nos quotas? Le fait de financer

des études, leur donne-t-il le droit de « gérer » la pêche ?, car ne nous y trompons pas c'est bien sous leur pression que la réglementation est en train de se mettre en place ! Pourquoi, cachés derrière des propositions d'experts directement issues d'un rapport qui est un leurre, voire une imposture\*, nos élus réclament-ils que l'on baisse encore plus nos quotas en nous interdisant de pêcher les ombles et les feras plus de 200 jours par an ? Même pas un poisson par jour ? (Ce n'est rien d'autre qu'une façon détournée de mettre en place une des propositions de l'INRA de fermer certains jours de la semaine aux amateurs).

Vous le savez, notre effort nous l'avons déjà fait et vous l'avez vu dans vos carnets de pêche... Suite à notre AG 2010 nous avons accepté de baisser nos quotas de pêche journaliers et annuels de 60 % environ. A cela se rajoute la baisse de nos effectifs qui hélas représente 25 % de pêcheurs en 5 ans et constitue une baisse très importante de la pression de pêche des amateurs sur le lac. Le moins que nous pourrions attendre de nos élus, c'est qu'ils ne se laissent pas bernier et qu'ils n'aient pas cette vision faussée de notre loisir et surtout de notre action sur le lac. Il est vrai que les élus sont des hommes comme les autres, enfin presque tous ! Serge et moi, nous en connaissons un qui veut absolument baisser nos quotas, un qui fait l'amalgame de tous les pêcheurs, un qui pense « tous pourris » un qui nous a copieusement insultés en nous disant que, je le cite : « *tous les amateurs sont des marchands de poissons et je sais ce que je dis* » et il a des preuves le bougre puisqu'il nous a dit aussitôt et avec véhémence devant 6 témoins : « *je le sais, cela fait des années que j'achète du poisson à un amateur !* ». Nous avons donc pour la première fois le nom d'un acheteur de poisson qui tombe sous le coup de la loi. Bien que ce soit un élu qui représente donc la LOI, sous serment, nous ne lui demanderons pas de « balancer » son fournisseur, c'est à lui de mettre en phase ses actes et ses paroles.

**C'est dans ce contexte que je me dis que nous devons changer de technique pour nous faire entendre, comprendre et respecter.** Puisque nos élus veulent s'occuper de nos quotas pour les faire baisser encore, eh bien occupons-nous du quota d'électeur qu'il leur faudra pour être élus aux prochaines élections. S'ils persistent à vouloir absolument tuer notre loisir, à ne rien faire contre les machines à vagues et à nous gâcher la vie, eh bien faisons baisser leur quota d'électeur. Je vois bien dans mes réunions dans les lacs voisins que cela ne se passe qu'à Annecy. Nous sommes le seul endroit où il y a ce problème d'élus qui s'attaquent à un loisir au profit d'autres activités plus lucratives. Nous sommes le seul lac où des élus acceptent sur le lac des bateaux qui fabriquent volontairement des nuisances pour jouer avec !, et dans le même temps parlent de protéger des petits bouts de roselières des mêmes nuisances ! En oubliant que le loisir de très nombreux autres « usagers » est saccagé par cette transformation du lac en base nautique.

Aucun élu du SILA ou autres ne nous a fait savoir qu'il nous soutenait pour le maintien des quotas que nous avons proposé pour la gestion du lac en 2011 et qui sont les plus bas de France. Ils semblent donc tous d'accord avec la vision helvétique des trois experts sur la pêche au lac d'Annecy et tous d'accord avec un rapport volontairement incomplet et trompeur qui affirme sans aucune preuve scientifique des choses ayant pour seul but de discréditer les amateurs et de tromper les béotiens qu'ils font semblant d'être.

Puisque ces élus, nos élus ne nous écoutent pas, il nous faut trouver des oreilles plus attentives à nos revendications qui se résument simplement à : « qu'on nous foute la paix et qu'on nous laisse pêcher ». Je vous dis que c'est possible et que cela s'applique à toutes les élections... en commençant par 2012 et en déclinant ensuite !

**Quand à nos élus il faut qu'ils sachent que si nos bulletins de vote sont silencieux quand on les glisse dans l'urne, ils seront pour eux, l'expression d'un cri de colère qui les sanctionnera. Si nos élus ne nous écoutent pas, la petite voix des urnes leur rappellera peut-être mais trop tard qu'ils ont eu tort.**

A défaut de changer nos élus, changeons d'élus puisque tout le reste ne marche pas !

*Post-scriptum* : le mot « imposture »

Définition : action de tromper

Synonymes : bateau, calomnie, canular, contrevérité, fausseté, faux, fourberie, illusion, leurre, mensonge, mystification, tromperie, etc..

*Post-scriptum 2* : C'est une proposition d'action, il nous appartient de la mettre en œuvre ou pas, de notre côté, nous avons épuisé les possibilités habituelles d'action.

# OPEN ANNECY 2010

Nous sommes le 5 juin, c'est la concrétisation de tous les efforts d'organisation de l'association Anancy Lac Pêche ; en effet et malgré que personne n'ait trop " la culture brochet " en son sein, la volonté était là de promouvoir une pêche moderne et sportive

Ce fut donc l'occasion de faire découvrir aux 22 équipes venues en découde, un cadre somptueux, une eau cristalline et une belle population de brochets.

En effet, la pêche sur le lac est très axée sur la féra, espèce que se disputent les pêcheurs récréatifs à la ligne et les professionnels qui opèrent sur le lac. Ces derniers ont même une dent contre le brochet (c'est un comble) qu'ils accusent de tous les maux (notamment la raréfaction de la féra, je vous assure que ça n'a rien à voir). Mais pour une fois c'est le brochet qui aura la vedette du week-end, et en plus les prises seront remises à l'eau. Une bonne occasion de montrer le volant économique de la pêche sportive, et que l'on peut convertir du loisir pêche en retombées économiques sans pour autant vider le lac de ses occupants !

Bref les conditions sont idylliques, le temps avec nous. ALP a monté un village pêche sur la promenade des Marquisats...



Les équipes sont prêtes, les discussions vont bon train... Seul bémol, les remorques sont garées « à perpète », ce qui ne facilite pas les choses pour ceux qui ne connaissent pas la ville... enfin, on essaiera de faire mieux l'an prochain

Après un rapide briefing, les 22 équipes s'élancent pour une première manche de 6 heures...

Malheureusement, cette année la pêche est extrêmement délicate, et nous avons tous du mal à rentrer des poissons, je fais donc le choix de beaucoup me déplacer pour tenter de trouver une

zone ou les poissons sont actifs. Il est vrai que cette immense étendue d'eau donne parfois l'impression de pêcher au milieu de nulle part... Heureusement les petits brochets sont nombreux et aident à maintenir la concentration. Beaucoup ont d'ailleurs été surpris du



ratio nombre de touches/poissons pris, relativement faible et étroitement lié à la clarté de l'eau...

La plupart des équipes découvrent le lac et se régalaient du paysage... avec une sensation étrange de pêcher au milieu des autres activités nautiques... Dans ces conditions excessivement difficiles; chaque poisson coûte cher. Je décrocherai notamment un gros poisson en milieu de manche alors que nous sommes toujours capots... Puis sur une grattouille à la descente je ferre au pulse 11 cm FT un poisson de 60 cm qui nous libère un peu! Je passe sur un « Gulp Alive Paddle Tail » et rentre aussitôt un superbe poisson de 95,5 cm... Gaël rentre un dernier poisson de 53 cm à 5 minutes de la fin, toujours au pulse... ouf. Déçus de notre maigre pêche mais finalement contents de constater que nous sommes 2<sup>e</sup> à quelques cm des premiers, Arnaud FILEPPI et Valery ROULET, de Chambéry !

Il s'est pris 21 brochets maillés, je suis vraiment déçu que tout le monde n'ait pas eu le plaisir de prendre des poissons ; A noter que malgré tout, la capture de plusieurs perches aux alentours de 50 cm et quelques suivis de truites lacustres (hein Jimmy)!

Un repas au bord de l'eau clôture cette chaude et difficile journée, mais nous savons que tout reste possible demain...

## OPEN ANNECY 2<sup>e</sup> Manche

Avec une première manche le samedi après midi, et un départ de bonne heure ce dimanche, les temps morts sont réduits à leur minimum. Le briefing est prévu à 7h30 et les bateaux sortent un à un du canal sous le regard des curieux...

Gaël et moi ressortons les mêmes leurres que la veille ; la stratégie est simple : on se base sur les valeurs sûres aussi bien en terme de leurres que de techniques ou encore des postes. Je sais que ça ne mord pas trop le matin, il va donc falloir avoir du mental pour ne pas se disperser...



Puis les bateaux se regroupent sur la ligne de départ... Nous sommes prêts et attendons le départ, mais je suis obligé de tendre l'oreille pour savoir si mon Verado est bien en route, je n'avais jamais eu un moteur aussi silencieux...



Le début de la manche est conforme aux prévisions. Très dur ! Quelques poissons non maillés montent à bord malgré eux, puis vers 10h nous enchaînons les touches de petits poissons, ça se réveille. La chaleur est accablante, nous savons que la pêche sera dure pour tout le monde... Dans ces conditions, notre objectif et de rentrer 2-3 poissons, ça devrait suffire. Après avoir fait pas mal de postes, je décide de nous amener sur une cassure qui s'est montrée assez régulière depuis le début de l'année. Je prends un premier poisson de 48 cm, puis Gaël ferre un poisson au pulse, je lève les yeux vers son scion pour juger la taille du poisson... C'est bon, je ramène vite ma ligne et saisi l'épuisette pour y loger un premier broc maillé de 73 cm... Une fois le poisson aux viviers, je relance en parallèle et ferre à mon tour un poisson de même taille sur un « Split Tail Powerbait ». Il y a de l'activité sur la zone, Nous ne voulons pas prendre de risque et fonçons voir un commissaire pour valider ces deux prises et

continuer sereinement... Ce dernier se trouve sur la terrasse d'un restaurant de Veyrier, une distraction certaine pour les clients que de voir arriver notre bateau...



Ils applaudissent en cœur en voyant repartir en pleine forme ces deux jolis poissons du lac... Nous retournons naturellement sur notre poste, mais la place est prise... Au final, les leaders de la 1<sup>ère</sup> manche sont capots, et les suivants ne font pas beaucoup mieux... Nous repartons donc cet open avec environ 1 mètre d'avance.

Je n'ai plus le plus gros broc du concours et j'en suis ravi car c'est un équipage mixte qui s'octroie le prix du brocodile avec un magnifique poisson de 1m02

Le podium est complété par Arnaud et Val, ainsi que par Hervé FAUGIER et son collègue. Les Chambériens ont fait fort ? prouvant par là même qu'ils sont familiers des lacs alpins et de leurs brochets !



Un grand bravo aux organisateurs, et en particulier à Serge FABBRO, Jacky COMBAZ et Christian GUIRAUDON, mais aussi à l'armée de bénévoles qui ont fait de ce premier open une réussite.



■ Rédaction d'après le blog de Sylvain LEGENDRE : <http://www.purefishing.fr/blog/sylvain>



# OPEN BROCHET - 11 & 12 juin 2011

## But de cette manifestation :

Promouvoir la pêche sportive, touristique et de loisir sur le lac d'Annecy

On assiste aujourd'hui à l'explosion en France d'une nouvelle pêche, attirant une population de jeunes pêcheurs sportifs, respectueux de l'environnement et du poisson.

Cette pêche n'en est encore qu'à ses balbutiements dans notre région, et c'est dans le but de la promouvoir qu'Annecy Lac Pêche sous l'égide de l'A.F.C.P.L. organise une compétition internationale sur un des plus beaux lacs d'Europe.

Le lac d'Annecy, particulièrement riche en brochets, peut devenir en quelques années un des hauts lieux de leur pêche, à l'instar de Saint Cassien pour la carpe, voir, devenir La Mecque européenne du brochet, pour qui connaît sa richesse, bref un atout touristique de plus pour notre région par une nouvelle vision de la pêche sportive.

L'association ALP a adopté un règlement conforme aux Règles générales de Pêche Sportive, où sont applicables :

- La réglementation A.F.C.P.F. (association française de compétition de pêche aux leurres).
- La législation française en cours en matière de pêche.
- La législation française en cours en matière de navigation des eaux intérieures.

## Qui organise :

L'association Annecy Lac Pêche / A.F.C.P.L. Annecy étant le point central de la compétition. Sur la promenade des Marquisats sera installé :

- Le podium d'animation,
- Le point rencontre Annecy Lac Pêche.

## Les participants :

Ce concours se déroule dans le cadre d'un challenge national. Sur la base, et l'expérience du passé, nous avons limité pour une première inscription dans ce challenge, une participation de 80 compétiteurs.

*Nota* : Il est prévu 2 compétiteurs par embarcation, soit 40 bateaux.

Les compétiteurs, qui viennent avec leur propre bateau, vont pendant deux demi-journées tenter de prendre et remettre à l'eau après contrôle et mesure auprès des commissaires, le plus grand nombre de brochets

## Le déroulement de la manifestation :

Cette compétition aura lieu uniquement sur la partie dite « Grand lac » du lac d'Annecy.

Le point central de la manifestation est :

- Le quai des Marquisats où sera installé le PC course, ainsi que divers stands d'animations,
- Le canal du Vassé, pour l'amarrage des bateaux.

A.L.P. met à la disposition de cette rencontre, une trentaine de bénévoles, répartis comme suit :

- 2 directeurs de courses.
- 2 attachés de presse.
- 12 commissaires de courses, répartis en 6 points du lac pour l'enregistrement des captures. Veyrier / Menthon-St-Bernard / Duingt / Saint-Jorioz / Sévrier / Annecy. Les postes de commissaires sur la rive seront visibles en bateau, grâce à une signalisation optique : ballons, feux à éclats, ... A définir. *Leurs rôles* : Mesurer et homologuer les prises, présenter au public de passage ce type de pêche, la faune et la flore aquatique, promouvoir la pêche de loisirs.
- 2 commissaires en bateau, répartis sur 2 embarcations *Leurs rôles* : Surveillance des règles de navigation, déplacement des officiels vers les compétiteurs, et de la presse, assistance aux pêcheurs si besoin.
- 4 secouristes.
- 2 plongeurs (pour récupération éventuelle de matériels).
- 2 chargés de communication pour promouvoir la pêche sportive sur le lac.
- 4 vacants.

**La compétition s'effectuera sur 2 demi-journées « Open ».**

## Samedi 11 juin, matin

- Accueil des équipages dès 7 heures
- Mise à l'eau des bateaux
- Attribution d'une boucle d'amarrage à chaque embarcation, au canal du Vassé.
- Organisation des équipes
- Mise en place de l'intendance, et de l'encadrement. Il sera attribué à chaque embarcation, un numéro pour repérer efficacement l'équipe.
- Un rappel du règlement de la compétition, ainsi que de la position des commissaires sur le lac, sera remis à chaque embarcation.

## Après-midi

- Début de la première manche à 13 heures.
- Départ du canal du Vassé.
- Fin de la compétition à 19 heures, (soit 6 heures de pêche).

## Soir

- Repas à 20h30, en présence des participants, des invités, de la presse et des sponsors. Au café des Européens, face à la mairie d'Annecy.

## Dimanche 12 juin, matinée

- 7h petit-déjeuner et briefing.
- Début de la deuxième manche à 8h.
- Départ du canal du Vassé.

## Après-midi

- Fin de la compétition à 14 h, (soit 6 heures de pêche).
- Vérifications, et établissement du classement.
- 15 h remise des prix.

■ signature ??

# I-PILOT

Ce n'est un secret pour personne. La pêche, comme toute activité de loisir, est en constante évolution. Nombreux sont les pêcheurs passionnés qui se rendent sur les salons régionaux voire nationaux pour faire partie des premiers à découvrir les nouveautés.

La technologie fait aujourd'hui partie intégrante de la pêche, depuis l'arrivée des moteurs électriques puis des échosondeurs. Dans ce domaine, plus que dans aucun autre, les innovations sont bouleversantes, et toutes portent le même objectif : améliorer la pêche. Alors comment peut-on améliorer la pêche ? En prenant plus de poissons, par exemple... en les localisant plus rapidement... en étant plus réactif lors de modifications de comportement... mais aussi en améliorant son confort quotidien.

« Minn Kota » le grand fabriquant de moteur électrique vient de frapper très fort en matière d'innovation, un peu à l'instar d'« Humminbird » pour les sondeurs il y a quelques années.

En effet, son nouveau système appelé « I-Pilot » risque de vous rendre complètement accroc... Basiquement, il s'agit d'un GPS associé à un moteur électrique. Alors, finalement, qu'est-ce que ça change ? Beaucoup de choses... et tout dépend du type de pêche pratiqué...

Prenons la pêche en dérive, qui concerne bon nombre de techniques... La technologie « I-Pilot » est associée à beaucoup de fonctions qui vous rendront de fiers services :

- **Le CoPilot** : Il vous permettra de vous diriger en totale discrétion, là où vous voulez, à la vitesse désirée, simplement à l'aide d'une télécommande.
- **L'AutoPilot** : C'est là que le GPS entre en jeu. Orientez votre moteur dans la direction voulue et activez-le d'une simple pression. Celui-ci projetera une série de points en fonction de la position du moteur et l'« I-pilot » maintiendra le bateau sur la route désirée et compensera les effets du vent, de la dérive ou des vagues. Bluffant.
- **Le Régulateur de Vitesse** : Grâce au GPS intégré à la télécommande, vous pourrez maintenir votre vitesse réelle sur l'eau et l'ajuster au 0,16 km/h près, quelles

que ce soient les conditions (vent en rafales, vagues, courants, etc....).

- **L'Enregistrement d'une Route** : Vous connaissez les bons spots et vous souhaitez les visiter les uns après les autres ? Faites une première dérive en pressant le bouton « record ». L'« I-Pilot » enregistrera automatiquement les moindres mouvements du bateau. Pour refaire le passage enregistré, enclenchez le bouton « Start » et l'« I-pilot » pilotera le bateau sur la même route. Trois routes peuvent être enregistrées

Mais si nous voulons nous rapprocher de nos techniques locales (Féras, Ombles, etc....), quelle fonction peut nous apporter un réel avantage ?

Il existe en effet une autre fonction appelée « Ancre électronique » : Une simple pression sur un bouton et le bateau de bouge plus, malgré le vent ou le courant... Même si le temps change, l'« I-Pilot » s'occupe de tout et vous maintient à votre position initiale...

Plus de bauge, c'est-à-dire plus d'ancre à remonter sur des dizaines de mètres... Les passages de poissons se sont décalés de quelques mètres ? En quelques secondes vous vous repositionnez et l'ancre électronique prend le relais...

Bref, il s'agit d'une réelle innovation qui vous rendra la vie plus simple... Vous n'hésitez plus à changer de poste plus souvent, pour retrouver des poissons... Vous ne perdrez plus de temps à remonter la bauge... Vous ne risquerez plus de vous emmêler dans la corde... et vous viendrez peut-être à bout de cette fameuse truite lacustre imprévue que vous pourrez suivre sans efforts...

L'échosondeur vous a changé la vie ? I-Pilot va encore l'améliorer !

Pour plus d'informations et tarifs : [contact@marcraft.fr](mailto:contact@marcraft.fr) ou 06 38 70 44 32

## RAPPEL SUR L'IMMATRICULATION DES BATEAUX

Tout bateau équipé d'un moteur d'une puissance réelle égale ou supérieure à 4,5 kW (+ 6 CV) ou dont la longueur est supérieure à 5 mètres doit posséder un numéro d'inscription qui doit être inscrit sur la coque du bateau (LY en début et F en fin).

Pour tout renseignement concernant la délivrance des nouveaux permis de conduire plaisance et l'inscription du bateau, il y a lieu de s'adresser à :

CENTRE INSTRUCTEUR DE LYON

SNRS - ADVE

2, rue de la Quarantaine - 69321 LYON Cedex 05

Tél : 04 72 56 59 28 ou 29 - Fax : 04 72 56 59 33

mail : [SN-Rhone-Saone@developpement-durable.gouv.fr](mailto:SN-Rhone-Saone@developpement-durable.gouv.fr)

Pour les permis de navigation vous pouvez vous adresser à Auto Bateau Ecole Violland à Annecy.



# Les tendances de la pêche au lac d'Annecy en 2010

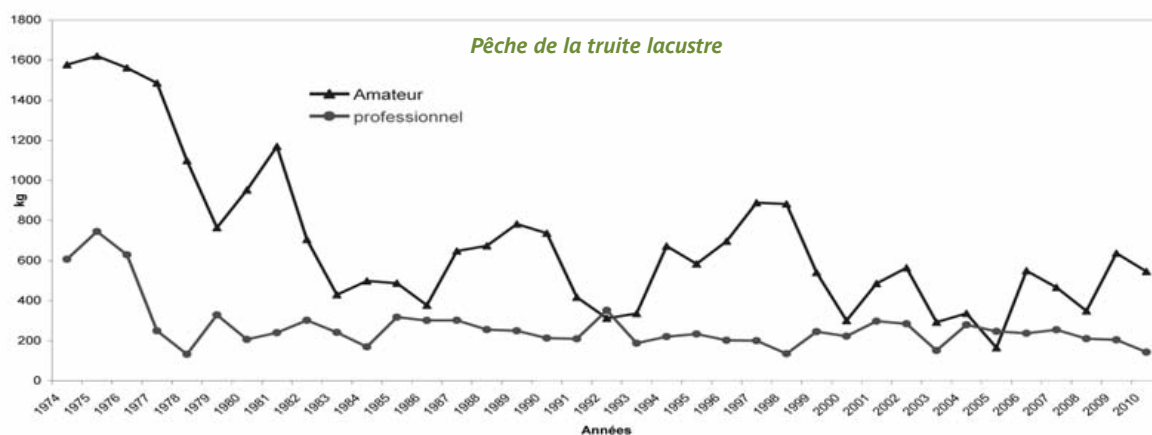
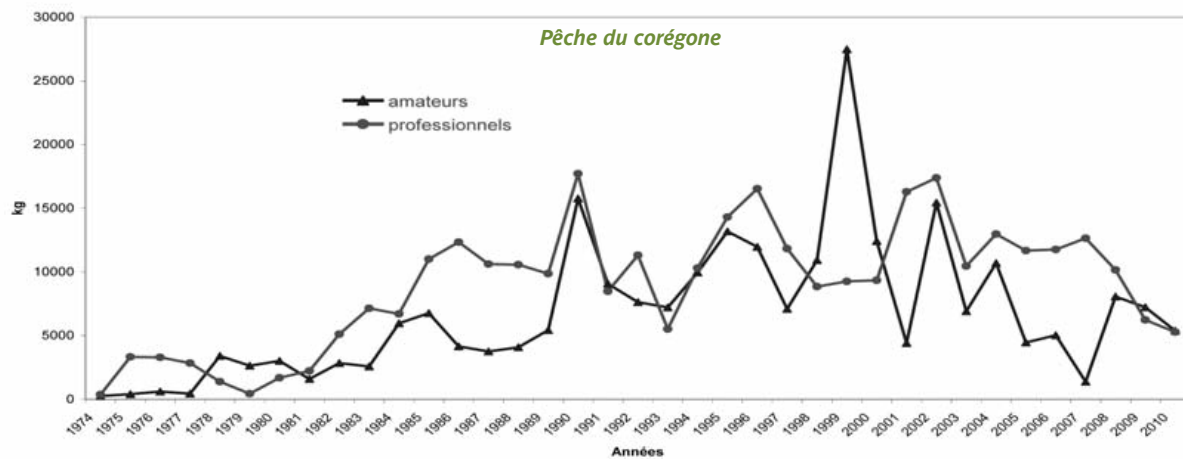
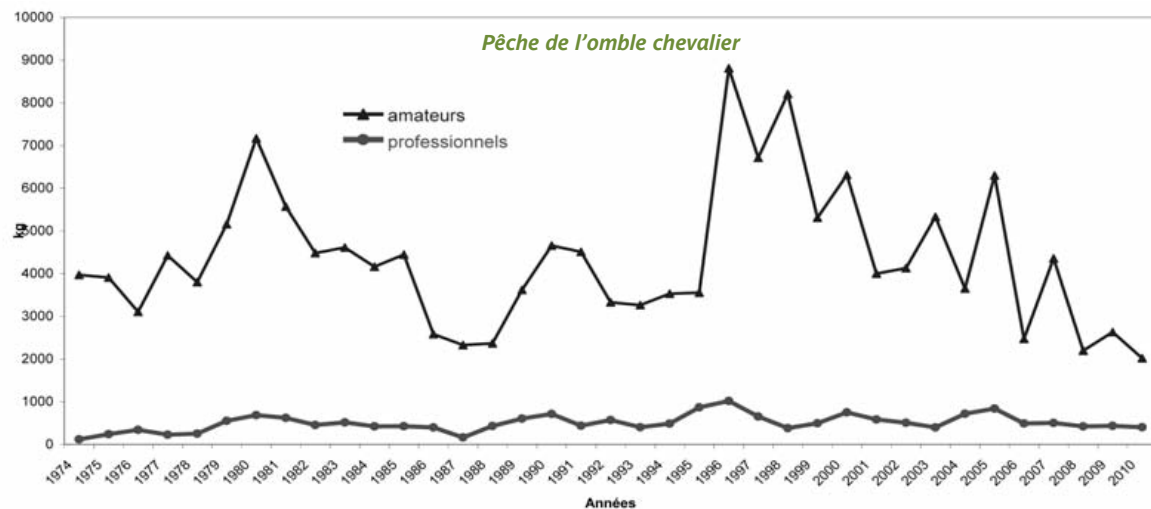
## Statistiques obligatoires ( Source DDT Haute-Savoie )

### Evolution des captures d'ombles, de corégones et de truites depuis 1974

**Ombles :** Stabilité remarquable pour les professionnels. La pêche des amateurs est la plus mauvaise enregistrée depuis 1974.

**Truites :** Les captures des professionnels restent stables (204 kg). Après une très bonne année 2009 pour les amateurs on note une diminution à 466 kg.

**Corégones :** La pêche des corégones est toujours en baisse pour les amateurs et les professionnels ;



## Les carnets volontaires

Les données de 16 carnets volontaires ont été saisies. Données sur 2774 salmonidés. Sur la totalité des salmonidés les capturent sont majoritairement des corégones inférieurs à la taille légale.

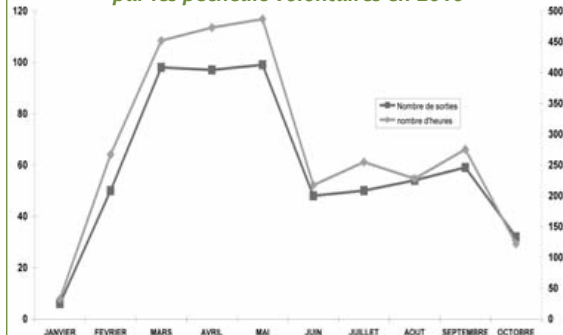
### Nombre de salmonidés capturés en 2009

Espèce	Nombre	%	Nombre	%	Total
	> taille légale		< taille légale		
TRL	11	2,05%	6	0,43%	17
OMB	320	59,81%	275	19,83%	595
COR	204	38,13%	1106	79,74%	1310
TOTAL	535	100,00%	1387	100,00%	1922

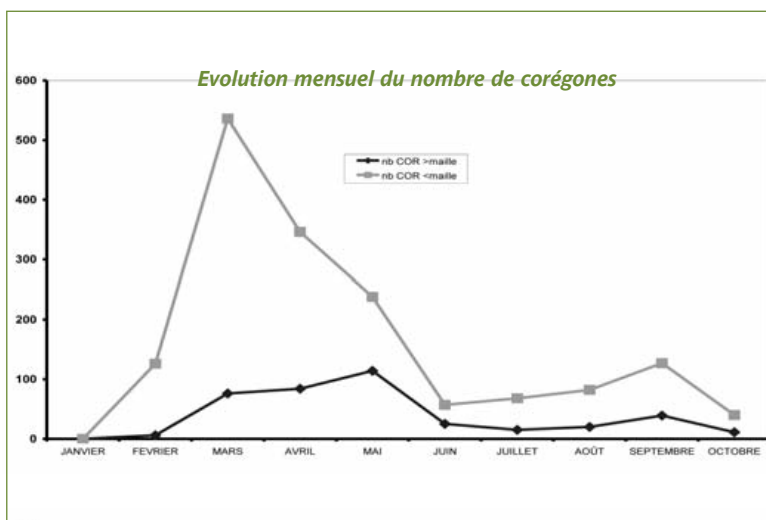
### Nombre de salmonidés capturés en 2010

Espèce	Nombre	%	Nombre	%	Total
	> taille légale		< taille légale		
TRL	25	2,98 %	15	0,77 %	40
OMB	423	50,48 %	301	15,55 %	724
COR	390	46,54 %	1620	83,68 %	2010
TOTAL	838	100,00 %	1936	100,00%	2774

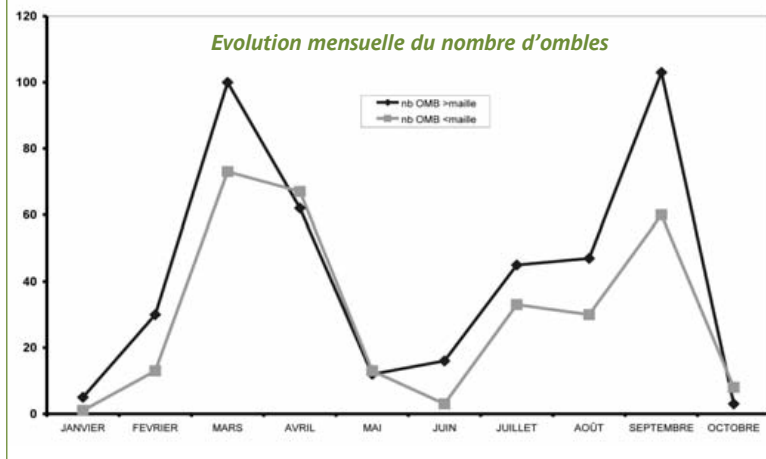
Nombre de sorties et d'heures déclarées chaque mois par les pêcheurs volontaires en 2010



La durée moyenne des sorties est de 4 h 43 min en 2010 contre 5 h en 2009, on note une baisse alors qu'elle augmentait depuis 2007. Comme en 2010 les sorties sont importantes jusqu'en mai puis elles diminuent le reste de l'année. La moyenne d'heures suit cette évolution.



	Nbre Féras	% Nombre Féras < Maille
JANVIER	0	0
FEBVRIER	132	95,45%
MARS	612	87,58%
AVRIL	430	80,47%
MAI	352	67,61%
JUN	82	69,51%
JUILLET	83	81,93%
AOÛT	102	80,39%
SEPTEMBRE	166	76,51%
OCTOBRE	51	78,43%
	2010	80,60%



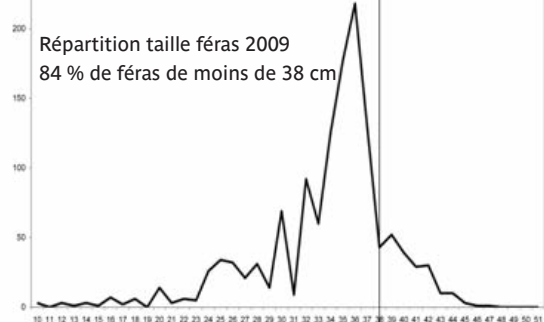
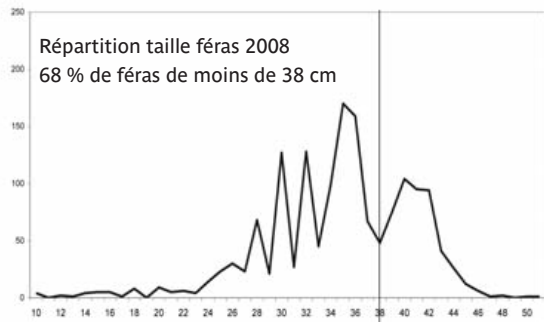
Le mois de mars est le plus fréquent et les prises en ombles et féras sont les plus fortes de l'année. La fréquentation du mois de septembre semble corrélée avec une remontée des captures en féras et ombles. La proportion de féras non maillés est de 80,6 % sur l'année, elle descend à 67 % au mois de mai mais remonte ensuite.

*Statistiques de captures par unité d'effort des carnets des pêcheurs volontaires de 1992 à 2010*

Le nombre de carnets volontaires est remonté. Le nombre d'ombles de taille supérieure à la taille légale a fortement diminué. Le nombre de féras de taille légale a légèrement augmenté.

	Carnets exploités	Heures	Sorties	Par carnet					
				Ombles		Corégones		Truites	
				> TL	< TL	> TL	< TL	> TL	< TL
1992	23	221	37	14	5	18	29	0,8	0,1
1993	23	150	30	14	8	18	89	0,4	0,3
1994	23	196	40	30	20	35	56	2,5	0,9
1995	17	198	40	25	11	51	23	1,5	0,5
1996	25	204	41	45	17	44	24	4,4	0,5
1997	26	221	49	41	39	21	46	3	0,8
1998	27	221	49	45	38	24	22	2,1	0,5
1999	24	218	48	32	28	89	45	2,3	0,2
2000	23	183	41	29	14	33	30	0,8	0,3
2001	18	190	42	23	11	16	32	2,4	1,7
2002	19	185	44	43	32	50	19	1,6	0,6
2003	20	252	53	42	52	26	40	0,9	0,3
2004	28	213	50	24	16	42	53	0,4	0,1
2005	22	201	46	57	31	18	28	0,6	0,2
2006	25	185	39	17	22	19	74	9,9	2
2007	23	153	36	35	26	3	15	1,3	0,5
2008	16	195	44	32	13	35	75	1,2	1,7
2009	10	197	40	32	33	20	112	0,1	0,8
2010	16	175	37	26	22	24	103	1,6	1,4

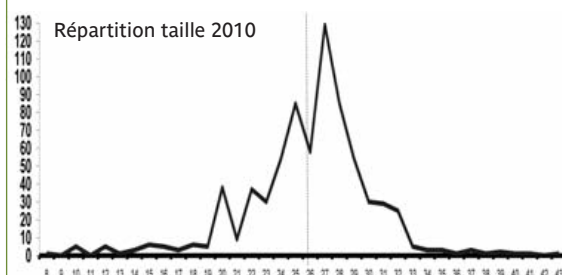
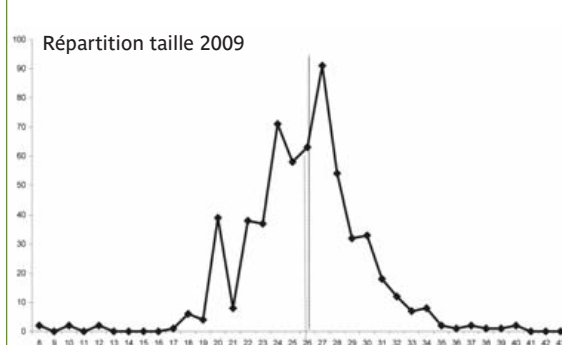
*Taille des féras*



La proportion de petits corégones est toujours aussi forte. On observe toujours ce pic important de captures de taille 35 36 cm. Le mode 30 cm et 32 cm est plus important qu'en 2009 et 2008.

En début d'année on observe beaucoup de féras entre 30 et 32 cm, puis à partir d'avril elles sont de tailles 35 à 38 cm.

*Taille des ombles*



La répartition en taille sur l'année ne change pas par rapport à 2009.

Les plus gros ombles sont capturés en début d'année. Les ombles de 27 cm sont nombreux en début et fin d'année.



# Comment choisir sa première barque

Quel pêcheur n'a jamais rêvé de posséder une embarcation, pour satisfaire ses envies d'évasion ? Cependant choisir une embarcation mérite que l'on se pose les bonnes questions. Voici les bribes de réponses fournies par nos partenaires, et un peu de nos expériences personnelles

## Quels matériaux de composition choisir ?

Matériaux	Avantages	Inconvénients
Pneumatiques gonflables	Léger Peu encombrants une fois dégonflé	Beaucoup de prise aux vents Vieilli mal si pas entretenu Impossibilité de fixer des accessoires Sensibles aux crevaisons
Aluminium Rivetés ou soudés	Excellent rapport, poids /solidité Longévité et facilité d'entretien Rigidité pour mieux naviguer	Légère prise d'eau sur les coques rivetées Pas de double coque, sensibles aux chocs Bruits retransmis par les vagues et les chocs
Polyéthylène rotomoulé	Sans entretien, imputrescible Résiste aux chocs, double coque Aménageables à souhait Facilement transportables	Traitement anti UV obligatoire Les couleurs passent vite Difficilement réparables
Polyester ou fibre	Sans entretien, réparations faciles Qualité de navigation	Attention aux chocs en simple coque Les plus chers
Bois	Charme, stabilité	Poids souvent élevé - Entretien annuel obligatoire

## Quelle forme de coque ?

TYPE DE COQUE	Stabilité	Rapidité	Franchissement de vagues	Pour quel usage ?
Coque fond plat	**	/	/	Petites rivières, plans d'eau, petits lacs
Coque catamaran	**	/	/	Rivières, lacs, petits fleuves
Coque en V	/	**	**	Grands lacs, fleuves
Coque aile de mouette	**	*	/	

## A retenir

Plus la coque est plate, plus on a de stabilité, mais moins on va vite et plus on tape dans les vagues. Plus la coque forme un V prononcé, plus on va vite et on coupe les vagues, mais moins on est stable à l'arrêt. La stabilité d'un bateau dépend aussi de sa taille et de son poids. Plus il est grand et lourd, plus il est stable.

## Quelle taille choisir ?

Le choix de la taille dépend du nombre de pêcheurs et de la quantité de matériels embarqués. Une barque de 2,50 m à 3,50 m, convient pour une personne seule. Pour 2 personnes choisissez de 3,50 m à 4,50 m, et pour 3 personnes une taille supérieure à 4,50 m. Plus elle sera large, plus elle sera spacieuse et stable.

## Quels aménagements ?

Tout est possible et chacun est libre d'exploiter ses talents de bricoleur. De nos jours, la tendance est de

réaliser un pontage avant, pour disposer d'une plateforme de pêche (type bass boat). On peut éventuellement y adjoindre un vivier, pratique pour conserver les prises ou les vifs. Pour plus de confort, vous pouvez installer des sièges, fixes, à embases tournantes ou réglables en hauteur. Enfin beaucoup de pêcheurs installent un échosondeur, très utile pour repérer la profondeur et la structure du fond.

Depuis peu est apparu sur le marché l'I PILOT, sorte de bauge électronique, qui permet de garder un point d'ancrage stable, positionné par GPS, sans avoir recours à la bauge (voir l'article de Jacky Combaz et Laurent Checko sur cette merveille des temps modernes).

## Quelle motorisation adopter ?

Deux choix s'offrent à vous : moteur électrique, moteur thermique (voire les deux associés). Comme pour le choix de la coque, vous devrez prendre en compte la puissance maxi autorisée par le fabricant, et les lieux où vous pêchez. Un moteur thermique est préférable si il y a du courant ou si vous devez parcourir de grandes distances pour vous rendre sur votre poste de pêche. Un moteur électrique peut être installé indifféremment

à l'avant ou à l'arrière du bateau. Equipé d'une pédale de commande il s'avère très pratique pour prospecter lentement les rives tout en pêchant. La puissance du moteur dépend de la taille, du poids et de l'utilisation prévue. Si l'électrique est le moteur principal, il faut choisir un modèle plus puissant (50 lbs ou plus). Mais s'il vient en complément du moteur thermique, il n'est alors pas nécessaire d'avoir une très grande puissance. Il est fortement conseillé de placer un fusible de 60 ah sur le fil d'alimentation afin d'éviter toute surcharge, et d'utiliser une batterie à décharge lente pour une meilleure autonomie.

Pour les moteurs thermiques il existe des modèles 2 temps et des 4 temps. Les premiers sont plus nerveux, demandent peu d'entretien, mais ils sont plus bruyants et plus gourmands en carburant. Les seconds sont plus souples, demandent une révision annuelle, mais consomment moins et sont moins polluants ?



### Quelle réglementation ?

Vous pouvez naviguer sans permis avec un moteur allant jusqu'à 4,5 kW, soit 6 CV. Toute embarcation de moins de 5 m et de moins de 6 CV n'a pas besoin d'enregistrement ou d'immatriculation.

### Quels accessoires de sécurité sont obligatoires ?

#### *Pour les bateaux non enregistrés ou non immatriculés :*

- Port de brassière de sauvetage en navigation, approuvée ou marquée CE par personne embarquée.

#### *Pour les bateaux enregistrés ou immatriculés :*

La réglementation est beaucoup plus complète, pour la navigation sur les lacs, les grands plans d'eau et les voies navigables classées en « zone 2 » :

- 1 brassière de sécurité approuvée ou marquée CE par personne embarquée (A noter qu'il existe sur le marché des gilets gonflables, manuels très pratiques et très légers, d'une efficacité sans faille, puisque porté en action de pêche ou de navigation et non au fond d'un coffre),

- 2 amarres,
- 1 gaffe,
- 1 écope,
- 1 extincteur approuvé ou marqué CET,
- 1 lampe électrique étanche (en ordre de marche),
- 1 compas de route,
- 1 corne de brume,
- 3 feux rouges à main,
- 1 trousse à pharmacie type A,
- 1 bouée couronne (ou fer à cheval) approuvée ou marquée CE munie d'une ligne de jet d'une longueur supérieure ou égale à 10 mètres.

A noter que l'ensemble tient dans un sac, disponible en grande surface (pour 3 brassières) de dimension 65 x 65 x 30 cm (environ 20 €).

■ Nous remercions pour la réalisation de cet article :  
L'AIGLE PECHEUR & SPORTS NAUTIC 39,  
DELTA NAUTIC, BASS BOAT EUROPE



## A VENDRE

Barque Beauquis 5 mètres

Prix : 2 000 €

Tél : 06 11 23 26 83

# La Pêche au canin...

L'immense majorité des pêcheurs ignore tout de cette pratique spécifique aux grands lacs alpins et c'est dommage, car bien pratiquée, elle s'avère captivante, la diversité des paternes qu'elle nous impose étant quasiment infinie.

Presque tous les poissons sont concernés, du gardon à la carpe en passant par la truite, les perches, les ombles, les corégones et même parfois un broc ! et avec le même montage en plus !! il se fait régulièrement des poissons records avec cette technique et ramener une truite de 4 ou 5 kg, ou un broc d'un mètre sur du 16/100, avec une canne ultra-fine qui mesure moins de 2 m vous garantie des sensations... hors normes. Voilà pourquoi j'aimerais vous la faire découvrir à travers ces quelques lignes. Bien, l'intro étant faite, explications...

## Le matos :

- **La canne** se réduit donc à une sorte de scion ultra-sensible (appelé canin), de préférence en carbone et d'une longueur comprise entre 1,20 m et 1,80 m. Ma préférence se situe autour de 1,70 m.
- **Le moulinet** est de type tambour fixe (spining) pour la légèreté et avec un frein performant. Les gros sujets, truites, corégones etc., des lacs alpins vous font vite regretter un choix financier trop « raisonnable » ! On garnit l'affaire avec une bonne tresse, 12/100 pour ma part.
- **Une épuisette**, en fil nylon et pas en tresse pour ne pas être confronté à la difficulté de décrocher les hameçons !, est indispensable pour déjà ne pas maltraiter inutilement le poisson et ensuite parce que, sans cet accessoire, il est impossible de décrocher votre prise sans risquer de prendre sa place au bout d'un hameçon...
- **Les lignes** dites plombiers ou gambes : en résumé, c'est un train de nymphes artificielles sur hameçons n° 8 à 18 en général, montées en potence sur du 14 à 18/100e, lesté tout en bas (5 à 20 g en fonction des courants et de la profondeur). On en trouve facilement sur Internet. Pour beaucoup de pêcheurs, la bonne nymphe « c'est le Saint Graal »... à souvent croire ne pas avoir ce qu'il faut ! À mon avis, c'est beaucoup de fantasmes et donc de complications là où la simplicité suffit dans les 3/4 des situations. Une excellente nymphe, mal présentée, prendra moins de poissons qu'une moins bonne, parfaitement animée ! La difficulté sera donc le compromis, nymphe (couleur, taille, forme) et animation.

## L'action de pêche :

D'abord on repère les poissons. Je sais, c'est plus difficile quand il n'y en a pas ! On met le plombier au bout de la tresse, on s'installe confortablement et on descend tout ça au niveau voulu. Jusque-là tout va bien.

**Le premier obstacle à franchir, c'est l'impression d'avoir affaire à une pêche statique...** Eh bien, je ne connais aucune pêche (et j'en ai pratiqué beaucoup...) nécessitant autant de concentration et de réflexion. Exemple, une variation infime de la vitesse d'animation de votre sonde déclenchera systématiquement la touche, ou inversement vous en privera pour la journée même si vous avez mis la bonne nymphe ! Je me répète un peu (l'âge sûrement) mais c'est la base de la réussite. Mettez tous les atouts de votre côté sinon on regarde ces p...s de poisson défiler dans le sondeur en ignorant consciencieusement les 3 heures de boulot et de patience si gentiment proposées.

**La majorité du temps, Il faut donc animer ses nymphes de la façon la plus naturelle possible, mais ça peut ne pas suffire...** Un peu comme au brochet, il faut aussi parfois accentuer ou réduire l'amplitude ou la vitesse d'animation à l'extrême, et ce n'est pas simple, d'où l'intérêt. Mais si on a toutes les clés, ça peut vite devenir un festival. Bon, l'idéal reste quand même d'avoir un professeur disponible et performant. Pour finir, la touche nécessite un moulinet performant, au frein bien réglé, car toute la palette y est, du frémissement imperceptible, à la plongée brutale et incontrôlable du canin, direction l'Australie en mode dragster ! Parfois le combat peut s'éterniser un peu vu les diamètres utilisés, mais le poisson étant toujours piqué juste au bord de la gueule, tous repartiront dans de bonnes conditions si on prend un minimum de précautions. J'oubliais le ferrage, vu le diamètre du fil n'appuyez pas trop.

Voilà, j'espère que ce petit article vous a donné envie de découvrir à l'occasion cette pêche captivante, qui à mon avis peut s'adapter à tous les lacs, pourvu qu'il y ait suffisamment d'eau et de poissons.

Alors peut-être à un de ces jours pour un autre article ou mieux... sur l'eau un canin à la main !

■ Jacky COMBAZ

# Concours plus grosse prise

Comme chaque année le concours de la plus grosse prise récompensera les pêcheurs. Cette année le concours de la plus grosse prise se porte sur les Féras, les Truites lacustres, les Brochets et la Perche.

Ce concours est ouvert à tous les pêcheurs ayant acquitté leur cotisation à ALP (bord et bateau) et jusqu'à la fermeture de chaque espèce concernée, soit le 16 octobre 2011 pour les salmonidés et 30 novembre 2011 pour les brochets.

Les homologations seront faites soit à la pisciculture de la Puya à Annecy soit chez les détaillants d'articles de pêche. Attention, si vous homologuez un poisson chez un détaillant n'oubliez pas de nous apporter ou nous envoyer l'homologation dans les **quinze jours qui suivent la capture**.

Dans l'homologation figurera la date de capture, le poids et la taille du poisson, ainsi que le lieu de capture et le type de pêche. L'homologation sera refusée si un élément manque.

Les captures seront présentées sur le site Internet d'ALP avec photos du pêcheur et de son poisson.

Les résultats définitifs seront présentés à l'Assemblée Générale.

Pour laisser une chance à tous, les pêcheurs gagnants le 1<sup>er</sup> prix ne pourront pas participer l'année d'après... Bonnes pêches !

## Homologations à ce jour :

- Une féra de 1 kg 800 et 58 cm capturée par M. Gérard PELLIER,
- Une perche de 1 kg 950 et 48 cm capturé par M. Gérard NICLOUD.

■ Signature ????

## Le spécialiste du bass-boat depuis 2002 !

**TRACKER**  
boats

40  
MERCURY

TRACKER

TRACKER  
Super Guide V-16 SC

**BASSBOAT**  
EUROPE

**Importateur Officiel**  
**Groupe Tracker Marine - USA**

Notre réseau de 3 BASS BOAT CENTER en France :  
Chassieu (Lyon) - La Primaube (Rodez) - La Tour du Meix (Jura).  
Le plus grand choix de bateaux 100% pêche en Europe.  
Exposition permanente de bass-boats fibre et aluminium.  
Atelier de préparation ; service après-vente ; vente d'accessoires spécialisés.



Nouveau  
Catalogue  
2011

**BASS BOAT EUROPE**  
26, rue Jacquard - 69680 Chassieu  
Tel : 04 72 49 79 01  
bassboateurope@aol.com

# Féra du lac

Pour 4 personnes  
Préparation : 15 minutes  
Cuisson : 25 minutes

Ustensiles :  
• 1 grande poêle  
• du papier absorbant  
• 1 plat de service  
• 1 cuillère en bois  
• 1 grand bol

- 1 féra de 700 g,
- 1 oignon, 2 échalotes,
- 50 g de beurre, 50 g de farine,
- ½ l de bouillon de poule,
- 2 c. à café de moutarde forte,
- huile d'arachide, sel, poivre.

1. Préparer le bouillon de poule et le réserver.  
Puis éplucher et hacher finement l'oignon et les échalotes.  
Dans une grande poêle, disposer une noix de beurre et faire revenir le tout à feu doux.
2. Tout en surveillant la cuisson, nettoyer le poisson, bien l'essuyer à l'aide de papier absorbant et le fariner.
3. Lorsqu'oignon et échalotes commencent à prendre un peu de couleur (sans pour autant caraméliser), augmenter le feu et faire revenir la féra des deux côtés.  
Mouiller avec du bouillon, saler, poivrer et laisser cuire à feux doux 15 min.
4. Retirer alors le poisson de la poêle  
L'égoutter et le réserver sur un plat de service pour le laisser se refroidir.
5. Pendant ce temps, réduire le jus jusqu'à ce qu'il devienne bien épais.  
Le laisser refroidir et le verser dans un grand bol.
6. Y incorporer la moutarde et, à l'aide d'une cuillère en bois, ajouter peu à peu de l'huile et monter comme pour une mayonnaise.  
Rectifier l'assaisonnement s'il y a lieu. En napper le poisson avant de servir.



**GENERALI**  
Solutions d'assurances

**FREALLE JEAN-FRANÇOIS**  
Conseiller en Investissements Financiers

230 Rue de la République • 74210 FAVERGES

Tél. 06 08 93 72 83

e-mail : [societe.j3f@wanadoo.fr](mailto:societe.j3f@wanadoo.fr)

*Depuis 19 ans à votre service.  
Placements sans frais, préparation retraite,  
Préparation succession, optimisation fiscale, vente immobilier neuf.*